




## Qu'indique la boiterie ?

- La boiterie est observée lorsqu'un animal a une capacité limitée d'utiliser normalement un ou plusieurs de ses membres.
- Les porcs qui boitent rencontreront des difficultés à franchir les rampes (durant le chargement et le déchargement) et sont davantage exposés au risque de perte d'équilibre durant le trajet.
- Les porcs qui boitent risquent de souffrir davantage durant le transport et leur état peut empirer durant les trajets.
- Les porcs atteints de boiterie grave et/ou qui sont incapables de marcher sans assistance sont inaptes au transport. 

{Annexe I, Chapitre I, Point 4.} : séparation, traitement vétérinaire et/ou abattage d'animaux qui tombent malades ou qui sont blessés durant le transport.

{Annexe I, Chapitre I, Point 5} : usage de sédatifs. 

*Remarque : Les exigences listées paraphrasent le texte littéral de la réglementation et ne sont pas complètes. De plus, il se peut qu'il existe une législation nationale plus stricte en application. Pour obtenir une description plus détaillée des exigences spécifiques, consultez l'analyse « [Aptitude au transport](#) ».*

## Exigences légales

Règlement du Conseil (CE ) 1/2005 : Exigences relatives à la boiterie :

{Annexe I, Chapitre I, Point 1} : seuls les animaux en bonne santé doivent être transportés.

{Annexe I, Chapitre I, Point 2.a} : adaptation au transport et capacité à se déplacer sans assistance.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.a} : pas de souffrances supplémentaires pour les animaux légèrement blessés ou malades.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.b} : transport d'animaux dans le cadre d'un projet de recherche scientifique.

{Annexe I, Chapitre I, Point 3.c} : transport sous supervision vétérinaire aux fins ou à la suite d'un traitement ou d'un diagnostic.

## Méthode d'inspection (recommandée)

- Si le trajet prévu dure moins de 8 heures, l'éleveur/euse et le chauffeur du camion doivent évaluer l'aptitude au transport avant et pendant le chargement.
- Si le trajet dure plus de 8 heures, un(e) inspecteur/rice officiel/elle doit être présent(e) lors du chargement pour assurer l'aptitude au transport des porcs.
- Dans les deux cas, les porcs seront examinés pour détecter la présence de **boiterie**.
- L'inspecteur/rice reporte ses observations à l'éleveur/euse et/ou au transporteur/euse et en cas d'incohérence entre les exigences légales et la situation durant le chargement et le transport, des mesures correctives devront être prises afin de garantir que la situation soit conforme aux exigences légales à l'avenir.



Évaluer chaque porc individuellement. Forcer tous les porcs à se lever si nécessaire pour observer leur démarche (sauf s'il existe une raison évidente de ne pas forcer un porc à se lever). L'évaluation de la démarche doit être réalisée sur un sol non-glissant.

### Peu ou pas risque d'atteinte au bien-être : Aucune boiterie ou légère boiterie

Démarche normale (mouvement fluide, pas réguliers, soutien du poids égal sur les quatre pattes),

**Ou**

Légère boiterie (démarche crispée, pas courts, mouvement augmenté au niveau du segment vertébral).



### Haute risque atteinte au bien-être : Boiterie sévère

Soutien du poids minimum au niveau du/des membre(s) affecté(s), alternance rapide entre le soutien du poids et aucun soutien du poids du/des membre(s) affecté(s), aucun soutien du poids de la part du/des membre(s) affecté(s).



\*Schrader, L.; Schubert, A.; Rauterberg, S.; Czycholl, I.; Leeb, C.; Ziron, M.; Krieter, J.; Schultheiß, U.; Zapf, R. (2020): Tierschutzindikatoren: Leitfaden für die Praxis – Schwein. KTBL (Association pour la Technologie et les Structures dans l'Agriculture), D-64289 Darmstadt, 2e édition.



Vidéos d'exemple de porcs qui boitent et qui ne boitent pas (KTBL Leitfaden\*)

Source de la méthode d'évaluation : adapté de \*KTBL Leitfaden



Co-funded by  
the European Union



WAGENINGEN  
UNIVERSITY & RESEARCH



AARHUS  
UNIVERSITY

FRIEDRICH-LOEFFLER-INSTITUT



Bundesforschungsinstitut für Tiergesundheit  
Federal Research Institute for Animal Health



EU Reference Centre  
for Animal Welfare Pigs

En cas de question ou de suggestion relative à cette fiche, veuillez contacter le Centre [info.pigs@eurcaw.eu](mailto:info.pigs@eurcaw.eu)